

L'immigration en Europe à l'heure du néolibéralisme :

des vagues migratoires aux circulations migratoires

Jacques BAROU *

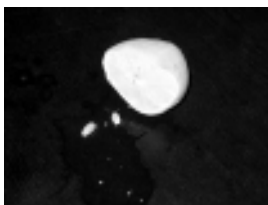
Les « vagues » migratoires des années 70 tombent dans une période peu favorable aux immigrés (début notamment de la crise de l'emploi). Aujourd'hui, particulièrement au sein des pays européens, on assiste à la « circulation migratoire » qui favorise des migrations courtes, sans sédentarisation, et productrice de précarité. Ces « précaires tournants » sont préférés aux descendants d'immigrés précarisés eux aussi mais inexpulsables.

Les concepts utilisés pour analyser le phénomène des mouvements migratoires à l'époque contemporaine sont apparus relativement récemment si l'on tient compte de l'ancienneté de la réalité dont ils veulent rendre compte. Le terme *migration* et ses divers dérivés connexes ont été tardivement utilisés en français. Ils sont apparus d'abord sous la plume des démographes et des géographes avant de l'être sous celle des sociologues, des historiens ou des ethnologues. Si l'on devait toutefois se livrer à une véritable archéologie des concepts, il faudrait considérer que la théologie catholique aurait le véritable primat. La « transmigration » désigne en effet dans les textes des théologiens médiévaux le passage des âmes des justes au paradis après le jugement dernier. On est déjà dans un processus sélectif et électif !

Un renouvellement des concepts

Après quelques notions assez pittoresques comme celle de « *remue d'hommes* » utilisé par le géographe Abel Poitrineau, le concept de vague migratoire s'est imposé comme celui qui semblait le plus pertinent pour rendre compte du phénomène dans sa continuité historique et dans ses conséquences sociologiques. Dans le cas de la France, la

* *Anthropologue, CNRS, Grenoble*



notion de *vague migratoire* permet de relier avec une certaine logique les divers épisodes migratoires qui se sont déroulés du début du XIXe siècle à nos jours. L'idée de vague rend

bien compte d'un processus qui amène dans un pays donné des catégories de populations pendant une période donnée avant qu'un autre processus amenant d'autres catégories prenne la relève du précédent. Selon Hervé Lebras, on aurait ainsi de 1800 à 1850 des migrations internes commençant par des migrations saisonnières puis des migrations temporaires ou définitives liées au désenclavement des zones de montagne qui auraient permis à des masses importantes de ruraux français d'aller s'installer dans les villes. Ensuite, de 1850 à 1920 auraient dominées des migrations étrangères venues des pays voisins : Belgique, Suisse, Italie, Espagne, etc. Dans l'entre-deux-guerres les zones de départ se seraient élargies à l'ensemble de l'Europe, avec entre autres des vagues importantes venues de Pologne, de Hongrie, de Yougoslavie, d'Ukraine. Dans les années 1950 et 1960, on assiste à un processus qui s'étend à l'Afrique du nord puis à la Turquie et à l'Afrique de l'ouest et pour finir, dans les années 1990, le processus se mondialise avec des arrivées de plus en plus nombreuses en provenance de toute l'Afrique subsaharienne et de plusieurs régions d'Asie.

Cette notion de vague migratoire implique que, au bout de quelques années de présence des immigrés dans la société réceptrice, leurs rapports avec le pays d'origine se distendent et que l'écart se fasse important au point d'empêcher la venue de nouveaux migrants. Puisque les vagues migratoires ne se renouvellent plus de l'intérieur, il faut que de nouvelles vagues se substituent aux anciennes.

Au niveau des conséquences sociologiques, la notion de vague conserve une certaine pertinence. Les immigrés installés de longue date sont souvent parmi les opposants les plus virulents à l'arrivée de nouvelles vagues qui se traduisent souvent par l'installation de gens pauvres et mal adaptés avec lesquels ils ne tiennent pas à être confondus. Ce rejet de groupes nouveaux qui ont pourtant souvent le même profil que leurs ascendants s'explique par le fait qu'ils ont été assez aspirés au sein de la population globale pour ne se sentir plus aucune solidarité avec ceux qui débarquent à leur tour. Ce processus d'absorption des gens issus des vagues migratoires dans la société globale se fait essentiellement par une amélioration de la situation socio-professionnelle au fil des générations. C'est ce qu'un géographe des années 1930, Adolphe Landry appelait la « pompe sociale », et c'est, avec beaucoup plus de nuances et de controverses, ce que Durkheim appelait l'assimilation et ce que l'on ose encore nommer aujourd'hui intégration, concept pertinent s'il en est mais qui souffre de l'usage qu'en ont fait les politiques et nombre de journalistes, voire parfois d'universitaires.

L'immigration après la crise

Quel que soit le nom que l'on donne à cette évolution sociale globalement ascendante qui caractérise la majorité des gens issus des vagues migratoires anciennes, elle est grandement facilitée par le contexte économique qui prévaut dans les pays d'accueil au lendemain de leur arrivée ? De ce fait, on peut considérer que les vagues migratoires de travail qui se sont faites de la fin des années 1960 au milieu des années 1970 sont arrivées au mauvais moment en raison de la crise de l'emploi qui a suivi leurs années d'installations. Dans toute l'Europe, les populations issues des vagues migratoires arrivées au cours de cette période peu favorable étaient

majoritairement originaires de zones extra-européennes : Pakistanais en Grande-Bretagne, Turcs en Allemagne, Maghrébins et Sahéliens en France. Les regroupements familiaux qui ont suivi l'arrivée des travailleurs se sont réalisés dans un contexte de crise de l'école, de crise de la ville, de crise de la famille, conséquences tardives de la crise économique et sociale. Ceux-là n'ont pu que faiblement bénéficier des effets positifs de la « pompe sociale ». La situation sociale des populations issues de ces vagues est souvent oubliée au profit de leurs appartenances culturelles, ethniques voire religieuses, ce qui donne inévitablement une dimension communautaire à la question sociale et par ricochet aux politiques qui cherchent à la traiter.

Aujourd'hui, le paysage de l'immigration est en train de changer et le concept de vague migratoire, tel qu'il a été utilisé jusque-là ne paraît plus guère opérationnel. Il conviendrait plutôt d'utiliser à sa place la notion de « circulation migratoire », proposé par Gildas Simon et le laboratoire « Migrinter ». On observe en effet une tendance générale en Europe à gérer les migrations à travers des cycles de présence courts et à favoriser les migrants les plus qualifiés tout en restreignant les autres possibilités d'entrée sur le territoire des pays de l'Union comme le droit d'asile ou le regroupement familial. Il est vrai que cette politique n'est pas tout à fait celle de pays comme l'Espagne et l'Italie qui accueillent encore une main d'œuvre faiblement qualifiée dans des secteurs très importants dans leurs économies comme le tourisme, l'agriculture et les services. Dans l'ensemble de l'Union, les politiques que l'on observe donnent plutôt l'impression que le choix a été fait de recourir à des migrations internes à l'espace communautaire grâce à l'élargissement vers des pays d'Europe centrale et orientale qui disposent d'une main d'œuvre offrant un large éventail de qualifica-

tions et susceptibles d'être attirée par les salaires plus élevés des pays occidentaux. Les conséquences économiques du vieillissement des populations européennes sont ainsi prises en charge par un appel à une population proche géographiquement et culturellement et qui peut se montrer très mobile. Il faut à peine une journée de transport pour aller de Bucarest à Paris. Pour des personnes qui ne peuvent espérer que des emplois précaires, le coût d'une installation de longue durée est prohibitif par rapport au coût des transports et les gains obtenus à l'ouest sont investis avantageusement à l'est. Les mesures prises au point de vue politique rencontrent les évolutions du monde du travail et de l'économie pour favoriser des migrations courtes avec une installation sommaire, ce qui limite les regroupements familiaux.

Pour les pays de départ, les conséquences sont importantes aussi et moins avantageuses que pour les pays d'arrivée. Les transferts de fonds sont considérables et contribuent au développement de ces pays mais le départ d'une main d'œuvre qualifiée affecte aussi la vie de sociétés qui perdent la plupart de leurs cadres au profit de l'occident. Par ailleurs, les conséquences du départ des adultes actifs se font sentir sur la vie familiale. Dans certains pays comme la Roumanie, on voit se multiplier les cas d'enfants en grandes difficultés psychologiques du fait de l'absence permanente de leurs deux parents qui passent d'un contrat court à un autre dans les pays occidentaux. En effet, les migrants aujourd'hui circulent entre souvent plusieurs pays et plusieurs emplois. Dans le même temps, les vides qu'ils ont laissés dans leurs pays de départ sont comblés par la venue de migrants originaires de pays situés plus à l'est ou même parfois de pays plus lointains. On trouve actuellement en Pologne plus d'un million d'immigrés originaires d'Ukraine ou de Biélorussie mais aussi de Corée et du Vietnam.

Le risque de la précarisation

Ces mouvements migratoires se font dans un contexte de précarisation générale du travail et des conditions de vie. Cette précarisation est très marquée dans les pays de l'est convertis en pays d'immigration tout en affirmant une position de réservoir d'émigrés pour les pays d'Europe occidentale. Mais dans ces derniers pays, certains secteurs en plein dérégulation et où le syndicalisme est peu présent voient se développer des multiples abus au détriment de travailleurs sans protection.

Le Royaume-Uni est le premier pays à avoir développé avec conséquence une politique d'immigration « choisie », qui semble inspirer aujourd'hui un certain nombre de ses voisins dont la France.

Sous le gouvernement du New Labour, d'importantes mutations sont apparues. L'immigration n'est plus centrée sur le Commonwealth. Les pays entrés dans l'Union en 2004 se sont vus immédiatement très sollicités. La grande majorité des entrées concerne des actifs venus de l'Union européenne pour des contrats qui peuvent être parfois très courts. Le droit au séjour est privilégié pour les gens les plus qualifiés. En mars 2006, un système de points a été mis en place qui distingue cinq catégories de candidats. Les médecins, ingénieurs, informaticiens et financiers pourront rentrer dans le pays sans offre d'emploi préalable alors que les travailleurs peu qualifiés devront répondre à des offres précises pour une durée fixée à l'avance et avec la garantie de leur départ à l'issue du contrat. Mais, les catégories acceptables sans contrat pourront aussi voir mis en cause leur droit d'entrée en fonction des besoins précis de l'économie locale d'une année sur l'autre. Ainsi les informaticiens admis en grand nombre une année se sont vu notifier des restric-

tions importantes l'année suivante. On est ainsi en pleine logique flexo-libérale, de recrutement en fonction des besoins précis du marché du travail. Les syndicats patronaux ont approuvé sans réserve cette nouvelle politique tandis que les syndicats ouvriers mettaient comme conditions la défense du niveau des salaires et des conditions de travail. S'ils sont assez puissants pour veiller à l'application de ces mesures dans le secteur public qui est au Royaume-Uni un important employeur d'immigrés, il leur est difficile d'intervenir dans certains secteurs privés comme celui des services où toute protection semble avoir disparu.

Cette politique d'immigration suit les grandes tendances des évolutions politiques générales vers la flexibilité et l'encouragement à la mobilité, créant certes plus rapidement des emplois mais générant aussi une croissance du nombre des travailleurs pauvres. Parallèlement à ces circulations migratoires de proximité, on observe le maintien d'une population pauvre issue des vagues migratoires des années 1960-70 qui partout a tendance à se replier sur son identité communautaire.

Les mesures prises pour maintenir la cohésion sociale dans un contexte où la vision ultra-libérale tend à devenir dominante sont de ce fait beaucoup moins de l'ordre du social que de l'ordre de l'ethno-racial. Les programmes européens de lutte contre les discriminations illustrent assez bien ce passage des catégories sociales aux catégories ethniques. Il n'est plus question de favoriser la mobilité sociale pour les catégories les plus modestes mais simplement de mener sur le plan juridique quelques actions spectaculaires pour rassurer certains groupes quant à leurs possibilités de disposer d'égalités de chances par rapport aux autres. Les discriminations ethnoraciales existent certes, et pas seulement à l'encontre des populations les plus défavori-

sées sous l'angle de l'éducation, de l'habitat ou des ressources sociales. Toute politique qui les combat efficacement ne peut que faire avancer la société vers un peu plus d'égalité et de justice, mais il est vain d'en attendre un traitement global d'une question sociale qui ne cesse de se compliquer. Le pays qui en Europe a mené la politique la plus conséquente quant à la lutte contre les discriminations ethno-raciales, c'est-à-dire le Royaume-Uni, est aussi celui qui aujourd'hui fait la pénible constatation qu'une partie significative de ses citoyens issus des immigrations du sous-continent indien et des Caraïbes cultive un sentiment global de rejet et n'expriment que de manière faible et marginale un sentiment d'appartenance au pays où ils sont nés. C'est aussi au sein de ces groupes que perdurent les situations de précarité les plus critiques. Les quelques réussites individuelles, aidées ou non par les politiques antidiscriminatoires, ne suffisent pas pour effacer le sentiment global de rejet que fait naître une précarité persistant au fil des générations et cela entraîne en conséquence une culture du ressentiment qui ne demande qu'à se ranger derrière la bannière des idéologies les plus anti-occidentales.

Ce danger social et politique constitué par une installation définitive de populations précaires toujours susceptibles de se référer à leurs origines lointaines pour manifester leur malaise amène les décideurs à tenter de créer des conditions empêchant une sédentarisation des nouveaux immigrés, quitte à faire d'eux des « précaires tournants ». Les régimes libéraux qui, sous divers dehors politiques, socio-démocrates, conservateurs ou même populistes semblent aujourd'hui dominants en Europe préfèrent les travailleurs étrangers pauvres en situation trop précaires pour s'installer durablement plutôt que des descendants d'immigrés précarisés eux aussi mais inexpulsables.

